

Audet, Messier

Avocats
Barristers & Solicitors

SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 17 janvier 2001

Madame Kathleen Moore
5832, boul. Décarie – App. 303
Montréal, Québec
H3X 2J5

OBJET : Monsieur Conrad Arciero c. Vous-Même

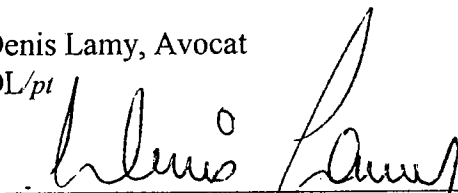
Chère Madame,

La présente est pour vous informer de ce qui s'est passé lors de l'audition du 16 janvier 2001, relativement à mes requêtes qui étaient présentables en ce jour.

L'Honorable Juge Nicole Bénard a accueilli ma requête en irrecevabilité avec dépens. En conséquence, votre requête en évocation est donc rejetée. En ce qui a trait à ma requête pour vous faire déclarer plaideure abusive et vexatoire, cette requête fut reportée au vendredi, 19 janvier 2001 en salle 2.16.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, veuillez recevoir chère Madame, nos sincères salutations.

Denis Lamy, Avocat
DL/pt



8350 boul. St-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M3
Téléphone: (514) 381-4373
Télécopieur: (514) 382-9676
Internet:

